

# P.V. DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 13 MARS 2024

Date de la convocation : 06 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9      votants : 9

Présents : Bisignano Nathalie, Cordier Christelle, Denis Bernadette, Di Nucci Nicolas, Dulac Laëtitia, Duret Franck, Eckert Pierre, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel,

Excusées : Fontan Corine, Villuendas Myriam

Secrétaire de séance : Pramayon Jean-Marc

Madame Laëtitia Dulac revient sur le PV précédent demandant des précisions sur le composteur.

Le Conseil municipal :

➤ **Approuve à l'unanimité**, sous la présidence de Mme Schneider Chrystel, le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe « Café Restaurant ».

➤ **Approuve à l'unanimité** le compte de gestion 2023 du budget annexe « *Café Restaurant* » présentés par le comptable, trésorier de Châtillon sur Chalaronne.

➤ **Décide à l'unanimité** d'affecter les résultats de l'exercice 2023 du budget annexe « Café Restaurant » comme suit :

➤ **compte 002 / report en fonctionnement : 67 720.76 €**

➤ **Approuve à l'unanimité**, sous la présidence de Mme Schneider Chrystel le compte administratif de l'exercice 2023 du budget communal.

➤ **Approuve à l'unanimité** le compte de gestion 2023 du *budget communal* présenté par le comptable, trésorier de Châtillon sur Chalaronne.

➤ **Décide à l'unanimité** d'affecter les résultats de l'exercice 2023 *du budget communal* comme suit :

➤ **compte 1068 / recettes d'investissement : NEANT**

➤ **compte 002 / recettes de fonctionnement : 394 544.70 €**

- **DECIDE** à l'unanimité de poursuivre le service de médecine préventive géré par PRESTA AIN BEAUJOLAIS nécessitant désormais une convention relative à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.
  
- Axa Assurances propose à la municipalité de leur mettre à disposition la salle polyvalente pour organiser une réunion publique pour présenter leur offre de mutuelle aux habitants de la commune. Après discussion les conseillers ne souhaitent pas donner une suite favorable.  
**Contre** : Nathalie Bisignano, Bernadette Denis, Nicolas Di Nucci, Franck Duret, Pierre Eckert, Jean-Marc Pramayon.  
**Pour** : Christelle Cordier  
**Abstention** : Laëtitia Dulac, Chrystel Schneider.

Clôture de la séance à 20h30.

Le Maire,  
Nathalie BISIGNANO



Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc PRAMAYON

